



dégât des eaux suite à une infiltration par les portes fenêtres de mon balcon

Par **Vp@ll@nte1969**, le **13/06/2019** à **15:25**

Bonjour,

Suite à de fortes pluies début juin, l'eau de pluie est entrée par mes portes fenêtres et à tuilé mon parquet !

les dégâts sont assez important : mon assurance de couvre pas ce genre d'incident.....
comme par hasard !

par contre, mon assureur m'a laissé entendre que les portes fenêtres faisant partie de la façade de l'immeuble que je pouvais faire appel à l'assurance de mon syndic pour faire constater les dégâts et obtenir réparation.

Bien sûr les fenêtres étaient fermées.

Merci de votre réponse

Cordialement

Valérie Pallante

Par **chaber**, le **13/06/2019** à **15:41**

bonjour

[quote]

mon assurance de couvrir pas ce genre d'incident..... comme par hasard !

[/quote]

Ce n'est pas un hasard . Il faut relire les exclusions de vos conditions générales en caractères gras

Ne sont pas garantis les dommages provenant d'entrées d'eau par des ouvertures fermées ou non, telles que portes, fenêtres, soupiraux, lucarnes